

Auteur : Michael Vineberg
Consultant en redressement d'entreprises

Le rendement sur l'immigration doit être positif pour le Québec

En tant que Québécois, nous devons l'admettre : notre population vieillit, notre bassin de main-d'oeuvre se vide et nous nous "vantons" d'un maigre 7e rang parmi les provinces canadiennes pour notre PIB. L'instabilité politique et économique qui a caractérisé le Québec pendant les quatre dernières décennies a transformé notre province en une société moins performante, à l'idéologie divisée. Notre apparente acceptation de la médiocrité et le sentiment de droits acquis ont nui au maintien de nos meilleurs talents et ont réduit notre capacité d'en attirer de nouveaux. Mettre en place une politique d'immigration durable, c'est investir dans le futur du Québec !

Nous devons changer de direction, mais il nous faudra du temps. Afin de réaliser pleinement notre potentiel, nous devons améliorer les politiques d'immigration. D'un point de vue économique, bon nombre de nos politiques et de nos attitudes actuelles concernant l'immigration constituent un fardeau et ne sont ni productives ni viables. Nous devons repositionner le Québec en tant que terre riche en culture et pleine de possibilités économiques, qui attire les meilleurs immigrants et leur offre les outils et les programmes dont ils ont besoin pour réussir.

L'immigration constitue un sujet complexe et controversé d'importance capitale. Il est temps que le Québec révise sa conception de l'immigration et qu'il revoie ses politiques et ses programmes afin de les inscrire dans un cadre d'"immigration durable". L'immigration durable est fondée sur la rentabilité économique, et sa réussite doit être mesurée en fonction de la croissance du PIB total et par habitant. L'immigration devient donc, pour les résidents du Québec, un investissement important permettant d'assurer la croissance économique à long terme de leur province. L'immigration durable implique que le rendement sur l'immigration est positif pour la société. Ce cadre d'immigration durable comprend un programme en trois étapes sur cinq ans, qui va de la sélection jusqu'à l'obtention du statut de résident permanent.

1. Recrutement et sélection

Le recrutement et la sélection s'appuient sur des critères qui favorisent des ressortissants jeunes, éduqués et ayant la capacité de s'intégrer et de contribuer au développement de la société québécoise.

2. Intégration

Un programme d'intégration d'une durée de cinq ans pourrait être mis sur pied au moyen d'un partenariat public-privé entre la province, la communauté d'affaires, le milieu de l'enseignement et les ordres professionnels.

3. Suivi

Les immigrants non résidents seront évalués : ceux qui se conforment aux conditions d'entrée présenteront une demande de résidence permanente. Les autres candidats verront leur permis atteindre la date d'échéance.

La réussite à long terme du Québec exige un capital humain qui viendra notamment de l'immigration. Selon le concept de l'immigration durable, nous devons améliorer notre capacité à attirer et à retenir les meilleurs candidats du monde. Il faut établir des conditions d'entrée transparentes exigeant des immigrants non résidents qu'ils soient des membres productifs de la société et offrir à chacun d'entre eux les outils et les ressources nécessaires pour réussir. L'immigration durable est exigeante. Toutefois, c'est la clé de la force économique du Québec à long terme. L'avenir de nos enfants en dépend.